

CHARTRE QUALITÉ



Afin de garantir le bien-être des chiens, des prestations de qualité et un usage respectueux des lieux d'exercices, Immersion Mushing fixe des exigences et précise ses pratiques dans cette charte. Cette charte met en avant les valeurs qui m'animent, aussi bien dans ma philosophie, ma façon d'exercer, mes méthodes, afin de proposer des prestations qui répondent aux attentes de l'ensemble des partenaires et du public accueilli.

UN ENCADREMENT ASSURÉ PAR UN MUSHER PROFESSIONNEL

- Musher professionnel diplômé depuis 2021
- Educateur sportif diplômé en activités physiques adaptées et de santé (APAS) et animateur technicien des activités physiques et sportives pour tous depuis 2017
- Titre professionnel d'assistant en cabinet et clinique vétérinaire depuis 2018

LE BIEN-ÊTRE DES CHIENS, LA PRIORITÉ DU MUSHER

- Tous les chiens sont à jour de leurs vaccins, et sont vus annuellement par notre vétérinaire bien au fait sur les spécificités de ces races.
- Comme des athlètes de haut niveau, les chiens suivent une préparation physique respectant leur rythme, leur envie et leur quotidien, leur permettant d'être en pleine forme lors des prestations et des compétitions.
- Mes chiens se nourrissent de croquettes Royal Canin de gamme professionnelle spécifiques aux chiens de traîneaux, ainsi que de viande de volaille, de canard et du poisson. Des compléments tels que de l'huile de poisson leur est donné de manière ponctuelle, avant les périodes de froid ou de forte activité.
- Les chiens ont des traitements contre les parasites internes et externes.
- Ces races de chiens sont demandeuses d'activités. Elles ont un besoin important de se dépenser. L'attelage est un véritable jeu pour eux. Je travaille avec mes chiens sur la base du plaisir. Un chien qui n'a pas envie de partir en activité un matin restera au repos.
- Les chiens sont habitués au contact avec le public et sont proches de l'humain. Comme dans notre société, certains chiens de la meute sont plus timides, et moins attirés pour les inconnus. Nous apprendrons à distinguer les signes et à respecter leur espace de bien-être.
- Les chiens sont transportés dans une remorque adaptée pour leur confort. Aucun chien inapte à l'activité ne prend la route. Aucun trajet ne sera effectué si des conditions de fortes chaleurs se présentent.

L'ACCUEIL DU PUBLIC DANS DE BONNES CONDITIONS

- Un matériel d'attelage adapté, propre et de bonne qualité pour vous apporter confort et plaisir pendant l'activité.
- Pour chaque activité, un temps d'échange et un briefing des consignes et pratique et de sécurité est réalisé afin de commencer l'activité dans une ambiance conviviale et rassurante.
- Le cadre dans lequel les activités sont réalisées est propre et entretenu. Les parcours empruntés sont repérés en amont pour maximiser la sécurité du groupe pendant la pratique.

LE RESPECT DU SITE DE TRAVAIL

- Les déjections des chiens sont systématiquement ramassés par mes soins, aussi bien sur les chemins empruntés que dans le parc d'ébat.
- Les parcs sont nettoyés et entretenus régulièrement.
- Les clôtures des parcs sont vérifiées à chaque arrivée sur site pour éviter une fugue d'un chien.
- Nous respectons promeneurs et les usagers des chemins publics lorsque nous nous croisons.

MES ATTENTES DE LA PART DU PUBLIC

- Respecter les chiens, et ne pas provoquer de situations douloureuses ou de peur envers eux. Je n'accepterais aucun geste ou attitude mettant en danger le bien-être physique ou psychologique de mes chiens.
- Respecter le matériel mis à disposition.
- Respecter les consignes de pratique et de sécurité. Il en va de votre responsabilité.
- Ne pas emmener votre chien. En effet, il en va de la sécurité sanitaire et comportementale vis-à-vis de la meute, et du bon déroulement de l'activité.
- Etre honnête sur votre condition physique. N'hésitez pas à m'indiquer si vous avez un doute sur le plan médical ou sur l'âge d'une personne pour la pratique de l'une des activités (grossesse, allergie, douleur, prothèse...). Le but étant de ne pas vous mettre en danger durant la pratique.
- Venir avec une tenue adéquate pour la pratique de l'activité choisie. Si je considère que la tenue ne garantit pas votre sécurité, il ne me sera pas possible de vous laisser pratiquer (exemple : chaussures ouvertes ou croc top en cani-marche, absence de gants en cani-trottinette...).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Immersion Mushing propose ses prestations sur deux sites : A Gué Moreau sur Echiré (en partenariat avec l'attelage de Gué Mushing) et au plan d'eau de Cherveux / Saint-Christophe sur-Roc (en partenariat avec le syndicat mixte du plan d'eau). L'activité d'Archery Game se pratique directement au sein de votre structure ou dans un lieu choisi adapté à la pratique.

Réservations :

Les réservations sont effectuées par téléphone, SMS ou mail. Aucune prestation ne sera effectuée sans réservation préalable. Pour les structures, un devis est effectué en fonction des informations transmises. En cas de signature du devis, un document récapitulatif vous sera transmis et fera office de validation de réservation.

Règlement :

Le règlement de l'activité doit être réalisé dans sa totalité au plus tard 48h avant la date de la prestation. Il peut être fait par virement ou par chèque.

Pour les structures, le délai de paiement est d'un mois après réception de la facture.

Annulations et reports :

En cas d'annulation de votre part, nous vous demanderons de prévenir le musher au plus tard 48h avant la date fixée.

Le musher se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler l'activité si les conditions climatiques ne permettent pas le déroulement en sécurité de l'activité, ou le bien-être des chiens (intempéries, fortes chaleurs, blessure d'un chien...). En cas d'annulation de la part du musher sans report possible, le paiement de la prestation sera remboursée.

Retard :

Afin d'assurer des prestations de qualité, nous vous demandons d'être ponctuel lors de votre venue. L'heure de rendez-vous fixé correspond à l'accueil de la personne ou du groupe. Tout retard dépassant les 15 minutes ne pourra être rattrapé. Si le retard dépasse les 15 minutes, le musher est en droit de refuser la personne ou le groupe si cela pénalise les participants du même créneau ou du créneau horaire suivant). La personne ou le groupe ne pourra prétendre au remboursement de l'activité. Pour éviter cette situation, prévoyez un temps d'avance d'une quinzaine de minute par rapport à l'heure de rendez-vous.

Les activités se pratiquant avec les chiens, le musher peut avoir quelques imprévus ou du retard sur une prestation antérieure. Si cela est le cas, le retard sera bien évidemment rattrapé durant votre prestation.

Contre-indication à la pratique :

Les activités proposées sont accessibles aux personnes en bonne condition physique et ne présentant pas de contre-indication médicale à la pratique d'activités physique de pleine nature.

Les différentes disciplines ne sont pas accessibles aux femmes enceintes, dû au risque qu'elles encourent durant l'activité physique. Les personnes portant une prothèse ou présentant des douleurs lombaires ne seront pas acceptées en activité de cani-marche. Pour toute question à ce sujet, n'hésitez pas contacter le musher par téléphone.

Equipement nécessaire :

- **Cani-marche :** prévoyez des chaussures fermées type basket ou chaussures de randonnée, une tenue adaptée à la pratique qui ne craint pas la saleté (pantalons ou short en fonction de la saison, pas de croc top pour un soucis de confort), un sac à dos avec bouteille d'eau. Une tenue de rechange peut être nécessaire pour votre confort afin de reprendre la route.
- **Cani-trottinette :** Mêmes consignes qu'en cani-marche. Apportez vos propres gants. Des casques sont mis à votre disposition. Vous pouvez apporter le vôtre si vous le souhaitez.
- **Baptême en grand attelage :** prévoyez une tenue qui ne craint pas la saleté, chaude et relativement étanche, gants et bonnet en fonction de la température.
- **Archery Game :** Prévoyez une tenue de sport pour la pratique en extérieur, la casquette peut être recommandée en période estivale. Bouteille d'eau obligatoire, le temps de jeu étant important, plusieurs pauses seront proposées pour s'hydrater.

Pour l'ensemble des activités, prévoyez une tenue et des chaussures de rechange pour votre retour. Les activités peuvent être salissantes en fonction de l'état du terrain.

Assurances :

Immersion Mushing souscrit à une assurance couvrant les responsabilités civiles professionnelles. Toutefois, vous devez vous assurer de votre protection en matière de responsabilité civile.

Les bons cadeaux :

Les bons cadeaux sont valables un an après leur achat.

L'envoi du bon cadeau est réalisé à réception du paiement.